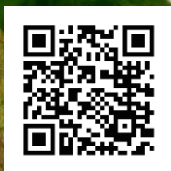


Rignieux Info

Avril 2026

Restez informés :



www.rignieux-le-franc.fr



facebook



PanneauPocket

Photo
Kimy boo



Chers Rigniards,

Un conseil municipal largement renouvelé a été élu le 15 mars dernier. Nous vous remercions collectivement de votre confiance que nous espérons honorer le mieux possible.

Deux premiers conseils se sont tenus afin de mettre en place l'équipe et d'organiser les commissions qui travailleront sur tous les sujets relevant de la compétence communale. Globalement, elles poursuivront les actions engagées par l'équipe précédente. Afin de faciliter cette continuité, les budgets (communal et assainissement notamment) avaient été votés avant les élections.

Cette première année sera marquée par la poursuite et l'achèvement de projets engagés par le passé. Certaines actions (archivage, colombarium au cimetière, Défense Extérieure Contre l'Incendie, rénovation de la salle des fêtes...) se finalisent actuellement. D'autres comme le travail sur la « désimperméabilisation » de la cour de l'école ou sur la voirie vont reprendre. Malgré un contexte financier national et départemental compliqué, le soutien de nos partenaires historiques (CCPA, Département, Région, Etat...) reste présent dans les projets envisagés.

En ces temps troubles sur l'actualité internationale, il me semble important de vous rappeler l'importance du vivre ensemble pour que notre village conserve son cadre agréable pour lequel la plupart de nous l'avons choisi. Les tensions se ressentent de plus en plus au sein de notre école communale entre les enfants et, aussi parfois, avec les adultes. Cette tension rend l'action de l'équipe éducative difficile et pénalise l'ensemble des élèves des différentes classes. J'appelle chaque parent à apprendre à leurs enfants les bases du respect et de la tolérance indispensables au vivre ensemble.

Le vivre ensemble c'est aussi le respect de ses voisins dans le calme et la tranquillité des hameaux et lotissements. Rappelons-nous tous que nous ne pouvons pas faire de bruits sur certaines plages horaires définies par un arrêté préfectoral en vigueur depuis plusieurs dizaines d'années. Cela vaut aussi pour les aboiements des chiens, aboiements généralement liés à un mal-être du chien et très stressant pour les riverains qui les subissent.

Enfin, le vivre ensemble c'est aussi s'engager dans les associations du village pour contribuer à l'animer tout au long de l'année. Rignieux le Franc ne manque pas d'associations qui espèrent votre aide pour fonctionner le plus agréablement possible. En fonction de vos goûts et centres d'intérêt, il n'est pas à douter que vous en trouverez une à soutenir.

Pour vous tenir informé de l'actualité de Rignieux Le Franc et de certains de ces alentours, l'application Panneau Pocket et le site internet de la commune restent des outils utiles au quotidien.

Je vous souhaite un printemps et un été aussi agréables que possible,

Le maire
Fabien THOMAZET

Vie communale<

| | |
|--|---|
| 15 pour tous, une nouvelle équipe et une nouvelle secrétaire | 3 |
| Départ de Nicole | 4 |
| Rénovation salle des fêtes | 4 |

Info mairie

| | |
|--|-------|
| Taxe Incitative des Ordures Ménagères | 5 / 6 |
| Rappel: Tontes et feuilles interdites à la déchetterie | 7 |
| Rappel sur les horaires pour activités bruyantes | 7 |
| Effet inattendu du vent | 7 |
| Les petites bêtes sont de retour | 8 |
| Ambrosie = Allergie | 9 |
| Il n'y a pas qu'aux JO que le sport Français brille | 10 |

Etat civil **10**

Le coin des commissions **10 / 11**

En direct des associations **11 - 13**

Infos CCPA et Département **14**

Infos diverses **15**

Calendrier des manifestations 2026 **16**

Nos annonceurs **17 - 19**

Détente **20**

La citation

Je crois que si je passe pour l'écrivain du bonheur, c'est parce que je pense qu'il faut être heureux en dépit de tout le reste...

Jean d'Ormesson

Votre mairie

Mairie de Rignieux le Franc

5 place de l'Eglise
01800 RIGNIEUX LE FRANC

Tél : 04 74 61 07 61

Mail : mairie@rignieuxlefranc.com

Secrétariat ouvert :

- Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
- Samedi* de 9h00 à 12h00

* 1^{er} samedi du mois : permanence du maire

* 3^{ème} samedi du mois : permanence du 1^{er} adjoint



Quinze pour tous, une nouvelle équipe municipale

Le 15 mars s'est déroulé le 1^{er} tour des élections municipales: Sur 887 inscrits, 477 sont venus profiter de l'opportunité pour découvrir notre nouvelle salle des fêtes : 428 suffrages se sont exprimés pour la liste « 15 pour tous », conduite par Fabien THOMAZET, lui permettant d'être élu dès le premier tour (scrutin de liste).

Le 20 mars, s'est tenu un conseil municipal qui a permis l'élection du nouveau maire et de ses adjoint(e)s.

De façon très symbolique, Pascal PAIN a félicité Fabien THOMAZET, notre nouveau maire, pour son élection, et pris congé après 3 mandats au service de notre commune. 10 nouveaux conseiller(e)s ont rejoint les 5 ayant été reconduits pour un nouveau mandat.



M. Le MAIRE



Fabien
THOMAZET

Ses Adjoint(e)s



Lionel
CHOMEL
1^{er} adjoint



Delphine
MARTIN
2^{ème} Adjointe



Xavier
BERNARD
3^{ème} Adjoint



Maryline
BRICAUD
4^{ème} Adjointe



Philippe
BEAUDET



Karine
BERGER



Jiovanna
BERTHET



Thomas
COLOMBARI



Magali
DAMIANS



Christophe
LENFANT



Cédric
LOTAIRE



Annick
RAYNAL



Yves
THIEVON



Christelle
THOMAS

Une nouvelle secrétaire de mairie

Dans le cadre de sa période d'essai, Elsa FEZZOLI a fait le choix d'interrompre celle-ci et de nous quitter. Nicole FORAY étant partie en congé pré-retraite, c'est Muriel MICOUD qui l'a remplacée. **Il a donc fallu procéder à un nouveau recrutement, et c'est Mathilde MOREL qui nous a rejoints.**

Habitante de RIGNIEUX, elle connaît donc bien la commune, de profil Ressources Humaines, elle découvre peu à peu tous les domaines d'activité d'une secrétaire de mairie.

Merci de lui réserver le meilleur accueil !



Départ de Nicole

Après plus de vingt ans au service de notre commune (arrivée en septembre 2002 elle aura connu 4 générations d'élus). Nicole FORAY est partie à la retraite le 01/04/2026.

Une cérémonie a eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes pour marquer cet événement.

Nombreux sont venus parmi sa famille, ses amis, ses collègues et bien sur les divers élus qu'elle aura épaulés avec efficacité durant toutes ses années au service de la commune.

Quelques cadeaux ont été offerts par ceux-ci en témoignage de notre sympathie et en remerciement pour son implication au service de la commune.

Nous lui souhaitons bien sûr de profiter au mieux de son temps libre.



Rénovation Salle des Fêtes

Notre Salle des fêtes avait bien besoin d'une cure de jouvence. C'est chose faite, les élections municipales ont été pour les électeurs la première occasion de la découvrir.

Outre son changement d'apparence, notable, cette rénovation a permis d'améliorer son isolation thermique, sa mise aux normes (incendie, PMR) d'optimiser sa configuration et de lui apporter une touche de modernité.

Bien sûr cette rénovation a eu un coût, qui nous a conduit à modifier quelque peu celui de la location.



Comprendre la Taxe Incitative des Ordures Ménagères



COMPRENDRE

LA TAXE INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES (TIEOM)



LA TIEOM EST ENTRÉE EN APPLICATION AU 1ER JANVIER 2013, PUIS ÉTENDUE À TOUTES LES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CCPA DEPUIS LE 1ER JANVIER 2021.



CHAQUE COLLECTE DE BAC EST COMPTABILISÉE ET RÉPERCUTÉE SUR LA TAXE FONCIÈRE.



**TAUX
2026**

Le conseil communautaire du 23/02/2026 a adopté, pour 2026, **UN TAUX DE 6,20%** pour les 53 communes.

| Pour rappel :

Taux 2025 : 6,20%

✓ Maintenu pour 2026



L'objectif est de réduire la quantité de déchets ménagers résiduels en offrant aux usagers la possibilité d'agir, en partie, sur le montant de leur taxe.

A noter : Le règlement de collecte stipule que le bac doit être rentré après la collecte. Aucun bac ne doit rester sur la voie publique.

BON A SAVOIR :

Si votre bac n'est pas plein : inutile de le sortir, il vaut mieux attendre la semaine suivante.

Pour les conteneurs enterrés : jeter son sac à un coût. Déposez-le uniquement quand il est plein.

TARIF D'UNE COLLECTE EFFECTUÉE EN 2025 APPLIQUÉE SUR LA TAXE FONCIÈRE 2026

TYPE DE BAC | EN VOLUME

TARIF D'UNE COLLECTE | EN €

| | |
|----------------------------------|--------|
| Bac 80L (non disponible) | 6,61€ |
| Bac 140L | 7,98€ |
| Bac 180L | 8,89€ |
| Bac 240L | 10,27€ |
| Bac 360L | 13,01€ |
| Bac 660L | 19,86€ |
| Bac 770L | 22,37€ |
| 1 Rouleau de 25 sacs blancs 50L* | 148€ |
| 1 Rouleau de 25 sacs blancs 30L* | 137€ |
| 1 Accès conteneur enterré 50L** | 2€ |

* Sacs blancs remis à titre exceptionnel à quelques foyers habitant loin d'un circuit de collecte ou n'ayant aucune possibilité de stockage.

** Le conteneur enterré est réservé aux habitants dotés d'un badge d'accès.



TAXE D'ORDURES 2026
= Part fixe + Incitative

Part fixe : base foncière de chaque bien immo x 6,20%

Part incitative : nbr de collecte 2025 x tarif d'une collecte

| Attention : Part incitative décalée d'une année

Comprendre la Taxe Incitative des Ordures Ménagères

VOUS ÊTES **PROPRIÉTAIRES** ? **CONNECTEZ-VOUS**



ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE PERSONNEL DÉCHETS

Afin de suivre les fréquences de collecte de votre bac d'ordures ménagères attribuées à l'adresse de votre bien, vous pouvez activer votre compte personnel en vous connectant sur le site Internet de la CCPA .

www.cc-plainedelain.fr

Onglet : Déchets > Accès à mon compte bac
(espace réservé aux propriétaires)

PREMIÈRE CONNEXION ?

Pour connaître votre code d'accès, contactez le :

0 800 35 30 25*

appel gratuit

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE N° VERT EST À VOTRE DISPOSITION POUR :

- ✓ Commander un bac
- ✓ Echanger ou remplacer votre bac
- ✓ Effectuer une maintenance sur un bac
(ex : couvercle cassé)
- ✓ Signaler votre départ ou arrivée lors d'un déménagement
(Obligatoire au même titre que l'eau ou EDF)
- ✓ Si vous êtes propriétaire : connaître les levées de bac
- ✓ Si vous êtes propriétaire : connaître les accès avec badge
- ✓ Besoin d'une précision sur la part incitative de ma taxe d'ordures
- ✓ Signaler une erreur dans vos coordonnées (nom ou adresse)

0 800 35 30 25*

appel gratuit

UNE RÉAUSION L'ODZ | WWW.L'ODZ.FR


Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Tontes et feuilles interdites à la déchèterie

Rappel: En 2026, les déchèteries n'acceptent plus les tontes de pelouse ni les feuilles.

La municipalité regarde comment offrir une solution de substitution pour évacuer ces déchets, mais vous avez aussi la possibilité de les valoriser.

Tout d'abord, vous pouvez utiliser ces tontes et feuilles pour faire du paillis aux pieds de vos plantations au jardin. Ce paillis limite la pousse des mauvaises herbes tout en limitant l'évaporation durant les fortes chaleurs.

Vous pouvez aussi réaliser votre compost avec ces feuilles et tontes, et en profiter pour y déverser vos épluchures de légumes et autres déchets de cuisine (épluchures de légumes et de fruits, marc de café, pain, laitage, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés).



Sachez que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain octroie une subvention pour l'acquisition d'un composteur. Plus d'info sur <https://cc-plainedelain.fr/les-services/gerer-vos-dechets/le-compostage/>.

Enfin, il est possible de tondre sa pelouse sans générer de déchet en utilisant le système de « mulching » dont sont équipées de nombreuses tondeuses aujourd'hui. Avec ce système, l'herbe hachée et redéposée sur le terrain se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et forme un engrais naturel et gratuit.




Petit rappel réglementaire en rapport avec la tonte (entre autres)

Les beaux jours arrivent et, naturellement, l'herbe et les haies poussent, les barbecues chauffent ! Normal, mais **en silence pour respecter vos voisins et ... l'arrêté préfectoral** du 12/09/2008 (consultable via le QR Code ci-contre) et dont les plages horaires autorisées sont rappelées ci-dessous.

En cas de contrevenance, vos voisins sont légitimes à porter plainte



| | | | | | | |
|-------------------------------|-------|--|-------|-------|--|-------|
| Jour ouvrable | 8h00 | | 12h00 | 14h00 | | 19h30 |
| Samedi | 9h00 | | 12h00 | 15h00 | | 19h00 |
| Dimanche et jour férié | 10h00 | | 12h00 | | | |

 = bruit toléré



Effet inattendu du vent



On peut craindre que la « boîte » à partage en soit elle-même un jour victime

Comme chaque année, les petites bêtes sont de retour

Avec les premiers rayons de soleil, la nature s'éveille, les bourgeons sortent, mais aussi les petites bêtes quittent leur cache hivernale. Je veux parler des **chenilles processionnaires** qui vont descendre de leurs perchoirs dans les résineux et les chênes, des **frelons asiatiques** dont les reines vont sortir de leur cachette sous terre et fonder de nouveaux nids, du **moustique tigre** qui va aussi se réveiller et proliférer.

Consultez le site internet communal pour les reconnaître et suivre les conseils sur la conduite à tenir et connaître vos obligations : www.rignieux-le-franc.fr/risques-autres/ ou via le QR Code ci-contre.



Chenilles processionnaires : c'est le moment

Durant les mois de novembre, décembre et janvier, les jeunes chenilles processionnaires vont créer leurs nids avant d'entamer leur procession de février à mai et descendre dans le sol pour s'y transformer en papillon. C'est donc le moment d'inspecter les pins sur nos terrains et vérifier que des nids ne se sont pas formés.

Pour rappel, des chenilles de nos régions, la chenille processionnaire est la plus urticante. Les allergies qu'elles provoquent peuvent être très fortes.

Chez l'Homme, la réaction peut être violemment allergique. Le contact génère des troubles parfois graves (choc anaphylactique, œdèmes, irritations, démangeaisons) dans les cas les plus fréquents, voire des réactions plus importantes chez les personnes sensibles, nécessitant un recours médical.

Chez les animaux, en cas d'ingestion, la langue peut se nécroser, les empêchant de s'alimenter.

Il est donc important de repérer ces nids et d'installer des pièges avant que ces petites bêtes n'entament leur descente vers le sol.



Vous trouverez plus d'informations sur la lutte contre ces chenilles processionnaires sur le site du FREDON, en charge de cette action :

<https://chenille-risque.info/comment-lutter-contre-les-chenilles-processionnaires/>



Focus sur le frelon asiatique : L'envahisseur qui menace la biodiversité

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Le piégeage organisé par la commune et la CCPA.

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre la commune et la CCPA qui fournit une partie des pièges nécessaires et finance la destruction des nids. Le piégeage est géré par un référent communal. Marc RAYNAL assure bénévolement cette fonction pour Rignieux-Le-Franc.

Depuis début mars 6 pièges ont été installés et régulièrement alimentés en appâts pour capturer les reines fondatrices et limiter très fortement l'installation de nouveaux nids. Le rythme de piégeage varie en fonction des conditions climatiques et la biologie de l'espèce.

Nous vous demandons de ne surtout pas toucher ni de vous approcher de ceux-ci, ils sont facilement reconnaissables par leur forme et leur couleur (photo ci-contre).



Nids de
frelon asiatique
Nid primaire (env. 10 cm)

Nid secondaire
(env. 50 cm)





Le signalement des nids et leur gestion.

En cas de suspicion de la présence d'un nid, la démarche est de le signaler sur le site Internet développé par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire Auvergne Rhône-Alpes :

www.frelonsasiatiques.fr

Il vous sera demandé de préciser au mieux l'emplacement du nid par sa localisation la plus précise possible afin de déclencher l'intervention d'un désinsectiseur partenaire. L'intervention n'est en aucun cas à votre charge et personne ne vous demandera de signer un quelconque document.

Les nids détruits ou non sont gérés par le GDS et leurs statuts est mis à jour sur la plate-forme Internet.

En aucun cas, n'essayez de détruire vous-même le nid, le risque sanitaire est bien trop important.

Ambrosie = allergie

L'ambrosie est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus touchée de France et le coût sanitaire de cette allergie sur la région est estimé à **26,4 millions d'euros par an pour 690 000 personnes touchées** : consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation, etc.

Il est donc important de la reconnaître et de signaler sa présence. Rendez-vous pour cela sur le site : www.signalement-ambrosie.fr

Vous pouvez aussi signaler :

- sur l'app **Signalement Ambrosie**,
- par mail : contact@signalement-ambrosie.fr
- Par téléphone : 0 972 376 888

Enfin, un arrêté préfectoral du **25 juin 2019** régleme la lutte contre les ambrosies conformément au cadre législatif et réglementaire national. Il impose à chaque propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire de terrain(s) bâti(s) et non bâti(s), ayant-droit ou occupant à quelque titre que ce soit, **d'identifier, signaler et détruire les plants déjà développés.**

Le texte complet de l'arrêté est consultable sur le site :

<https://www.rignieux-le-franc.fr/risque-ambrosie/>

Les infractions relatives au non-respect de ces prescriptions sont répréhensibles conformément au code de procédure pénale.



Ambrosie en juin - juillet

Il n'y a pas qu'aux JO que brille le sport Français

Nous vous avons déjà parlé en décembre des performances de Manon et de son partenaire Marty (Rock Acrobatique Main Class Free Style).

Ils poursuivent leur ascension vers les sommets.

Après une année 2025 particulièrement réussie, qui les avaient conduits au championnat du monde (Cf « Rignieux Info » de décembre), ils visent à nouveau les plus hauts podium en 2026.

- National en mai à Nîmes
- Européen en juin à Borum (Allemagne)
- Mondial 1^{ère} et 2^{ème} manche à Genève (Suisse) et Cracovie (Pologne) pour les sélections
- La phase finale de coupe du monde qui se déroulera elle aussi en deux manches à Klagenfurt (Autriche), puis à Jihlava (République Tchèque).

Animée par sa passion, c'est à sa rigueur, son travail, et sa détermination, qu'elle doit d'évoluer et réussir dans ce sport de haut niveau, tout en poursuivant ses études.

Cet investissement humain, et ce parcours ont aussi un coût matériel, et Manon recherche des sponsors pour l'aider



Etat civil

| | |
|-----------------------------|---------------|
| CONFLAND Athénaïs, | le 01/12/2025 |
| SERVAL Adam | le 09/12/2025 |
| FALCAND Loan | le 14/12/2025 |
| DE JESUS GRAND Sacha | le 16/12/2025 |
| CARRE Nolan | le 15/01/2026 |
| MOUCHIROUD Théo | le 15/01/2026 |
| MABCHOUR Adème | le 19/01/2026 |
| LAVERGNE Ava | le 31/03/2026 |

Bienvenue

Félicitations

CHOQUET Hippolyte et ROBLEDO SANCHEZ Marlene, le 07/03/2026
HANIFI Issam et SANTANA Leslie, le 24/04/2026

GIGUET Marie Louise née MENOTTI, le 01/04/2026

Reposez en paix

Le coin des commissions

Commission Cimetière

Comme évoqué dans des publications antérieures, la crémation est devenue une des pratiques funéraires les plus répandues. De fait nous avons pris la décision de procéder à une extension du colombarium. Celle-ci a conduit à l'installation de 3 nouvelles colonnes.



Commission Environnement

Rappel : La date de la journée propreté est fixée au 06 juin.

Rendez-vous devant la salle des fêtes à 8h30 pour l'organisation des tournées.

Merci à tous les volontaires.

Commission Affaires Scolaires

« Le climat scolaire se dégrade progressivement et cela se ressent dans le quotidien des élèves et des enseignants.

Une évolution préoccupante est constatée sur le comportement de certains élèves avec des incivilités et du manque de respect. Rappelons que l'enjeu est collectif : chaque enfant doit pouvoir grandir dans un cadre scolaire sécurisant, propice à l'apprentissage et au vivre ensemble. L'éducation reste une responsabilité partagée, au cœur de la vie de notre commune. »

Il nous a été remonté que des parents filmeraient, à leur insu, les enfants à partir de l'extérieur des bâtiments lors des récréations et/ou du périscolaire. Il est rappelé que le « voisinage » d'une école est considéré comme un lieu sensible.

Ce genre de pratique peut être interprété comme une atteinte à la vie privée de ces enfants, surtout s'ils sont identifiables (droit à l'image).

Les enfants ne peuvent être photographiés / filmés qu'avec l'accord des parents, qui seuls peuvent autoriser une diffusion de ces images. Si un individu se livrait à une telle pratique, il pourrait se voir poursuivi dans le cadre d'une enquête et des poursuites judiciaires pourraient être engagées à son encontre.

En direct des associations

Sou des écoles

La choucroute du 31 janvier a été un succès avec plus de 120 choucroutes vendues.

Tous les bénéfices sont reversés pour les activités et sorties ainsi que pour tous les extra (achat de jeux d'extérieur, jeux de société, cadeaux de Noël de fin d'année, spectacles, fournitures...) de l'école de Rignieux-le-Franc.

Le carnaval du 21 mars fut lui aussi un succès. Les familles, enfants et même habitants du village sont sortis dans les rues sous ce magnifique soleil et ont joué le jeu afin que cette journée dédiée aux enfants soit un succès garanti.

Malgré une salle des fêtes en travaux, nous sommes ravis et reconnaissants envers toutes les personnes qui viennent et participent à nos événements. Grâce à vous, nous avons pu augmenter le budget sortie et intervention pour les enfants de l'école.





Four sur toison



L'année 2025 étant achevée depuis plusieurs mois, il est grand temps de faire un bilan de nos manifestations 2025:

- Le 1^{er} février : nous avons proposé notre traditionnel pain cuit au four à bois, et les diots avec crozets préparés à la caserne des pompiers. Il a été fabriqué 170 pains et 200 barquettes de diots.
- Le 14 juin: fabrication de 300 galettes (tartes et pizzas)
- Le 13 septembre: Nos boulangers ont fabriqué 180 pains, pendant que d'autres ont préparé 50 assiettes avec des toasts de rilette.
- Le 25 novembre, la municipalité nous a une nouvelle fois sollicités pour la fabrication d'une cinquantaine de pains à offrir à nos aînés lors du repas du CCAS 2025 aura été une nouvelle fois enrichissante pour toute l'équipe du four sur toison. Des moments de convivialité que nous apprécions tous et qui nous permettent aussi de nous améliorer. Merci à nos deux nouvelles recrues qui ont intégré officiellement l'association au 1^{er} janvier 2025: MM THIEVON Olivier et LANFRANCHI Eric. Nous sommes maintenant 14 membres actifs, pour nous permettre de bien organiser nos différentes manifestations.

Lors de notre AG ordinaire 2025, Notre président M. VENARD Robert et notre trésorier LOPEZ Michel, tous deux démissionnaires de leur fonction, ont été remplacés respectivement par MM VENARD Jean-Marc et LANFRANCHI Eric . Merci à eux.

Toute l'équipe du four sur toison souhaite remercier ceux et celles qui ont participé au bon déroulement de nos manifestations tout au long de l'année. Le planning de nos manifestations 2026 est joint en fin du Rignieux Info



Le président M. VENARD J.Marc



Les classes en 6

Le traditionnel banquet des classes en 6 a eu lieu le samedi 18 avril dans la salle des fêtes de Rignieux fraîchement rénovée.

Nouveauté 2026 la classe en 6 et en 1 fêtaient ensemble les classes et 1/2 classes, ce fut une belle réussite, de 3 mois à 85 ans tous ont répondu présent!

La journée a débuté à 9h30, avec la remise des chapeaux puis les traditionnelles photos par âges devant l'église. Les classards ont ensuite fait la vague sur la place du village et ont invité la population, à l'apéritif servi par les conscrits devant la salle des fêtes, sous le soleil.

Le repas a été servi par « les délicatesses traiteur » aux 45 classards, l'ambiance était festive et tous étaient heureux de se retrouver.

Pour finir la gratinée-dansante était organisée le soir pour les familles et amis des classards, ce sont plus de 150 personnes qui ont mangé, dansé et fait la fête dans la pure tradition des bals de Rignieux.

Les classes en 6 et en 1 remercient chaleureusement, la population qui est venue en nombre à l'apéritif des classes, ainsi que les familles et amis des classards présents à la gratinée.



Déclaration fiscale c'est parti

Impôts pour 2026 : le service de déclaration des revenus de 2025 est ouvert depuis le jeudi 9 avril 2026.

Deux évolutions sur le site impots.gouv.fr

impots.gouv.fr renomme l'espace sécurisé des particuliers en « mon espace Finances publiques », qui permet aussi désormais de consulter et payer certaines factures de services publics locaux.

Son **moteur de recherche** s'enrichit avec un module d'intelligence artificielle pour mieux comprendre les questions en langage naturel, corriger les fautes de frappe et bientôt proposer des résumés contextualisés.

Calendrier de déclaration des revenus en 2026 ?

9 avril : ouverture du service de déclaration en ligne.

19 mai : **date limite de dépôt des déclarations papier pour les usagers ne pouvant pas déclarer en ligne.**

21 mai à 23h59 : **date limite de déclaration en ligne pour les départements numérotés de 1 à 19 et les non-résidents.**

28 mai à 23h59 : date limite de déclaration en ligne pour les départements numérotés de 20 à 54.

4 juin à 23h59 : date limite de déclaration en ligne pour les départements numérotés de 55 à 974 et 976.

Sur le fond quelques évolutions à signaler :

La loi de finances pour 2026 prévoit une revalorisation de 0,9 % des tranches du barème de l'impôt sur le revenu, en lien avec l'inflation.

Le **taux individualisé de prélèvement** à la source est désormais appliqué par défaut pour les couples mariés ou pacsés, sauf choix contraire de leur part. Chaque membre du foyer se voit appliquer un taux de prélèvement correspondant à son niveau de revenus propres.

Les propriétaires peuvent mettre à jour la **déclaration d'occupation** de leurs biens immobiliers si la situation a changé ou si la démarche n'avait pas été effectuée avant. Autre nouveauté cette année :

Les personnes qui **louent un logement ou disposent d'une résidence secondaire sans en être propriétaires** doivent désormais le signaler dans leur déclaration de revenus en ligne.

Pour le **Service à la Personne** : Une nouvelle information est à déclarer cette année pour les particuliers employant un salarié à domicile. **Il faudra sélectionner parmi les 27 typologies de dépenses proposées dans le menu déroulant** lors du parcours déclaratif en ligne.

Dons aux associations : Le plafond de réduction d'impôt sur les dons en faveur des organismes d'aide aux personnes en difficulté ou aux victimes de violence est doublé pour atteindre 2 000 euros.

Taux de CSG : Il y a désormais deux taux de CSG sur les revenus du patrimoine, au lieu d'un taux unique de 9,2 %.

Pour plus d'informations : <https://www.info.gouv.fr/>



LES LOIS POUR LES CHIENS EN LAISSE OU EN DIVAGATION

Tout propriétaire est responsable de son chien. Il doit veiller à sa sécurité, à celle des autres et au respect des règles.

LE CHIEN EN LAISSE

RÈGLE GÉNÉRALE : votre chien doit être tenu en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics.

- ✔ Obligatoire dans les lieux publics (rues, trottoirs, parcs, forêts, plages, transports...) sauf zones spécialement autorisées.
- ✔ La laisse doit permettre de garder le contrôle de son chien à tout moment.
- ✔ Chiens de catégories 1 et 2 : la laisse est obligatoire et la muselière est imposée dans les lieux publics.

LE CHIEN EN DIVAGATION

RÈGLE GÉNÉRALE : un chien est en divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou s'il est éloigné de plus de 100 mètres de lui.

- ❗ Interdite sur la voie publique, dans les lieux publics, les propriétés privées, les bois et forêts, aux abords des routes et dans les espaces naturels sensibles.
- ❗ Dangereuse pour les personnes, les animaux et pour la faune sauvage.
- ❗ Peut entraîner la capture du chien par la fourrière. Le maître sera contacté et devra s'acquitter des frais de prise en charge.

SANCTIONS POSSIBLES

- Contrevenant pouvant aller jusqu'à 750 €*.
- Mise en fourrière du chien.
- Responsabilité civile ou pénale engagée en cas d'accident ou de dommages.

* selon l'infraction constatée

BON À SAVOIR

- Un chien bien éduqué et tenu en laisse, c'est plus de sécurité et de liberté pour tous.
- Respectez les autres usagers et la nature.
- Renseignez-vous auprès de votre mairie : certaines zones peuvent avoir des règles spécifiques.

UN MAÎTRE RESPONSABLE, C'EST UN CHIEN HEUREUX ET UNE COMMUNAUTÉ SERÈNE !

Calendrier des manifestations 2026

2^{ème} trimestre:

| | |
|------------------|---|
| 08/05/2026: | Vente de plants / sou des écoles |
| 31/05/2026: | Brocante / sou des écoles |
| 06/06/2026 | Journée propreté / Commission environnement |
| 13/06/2026: | Galettes / Four sur Toison |
| 19/06/2026 | Fête de la musique |
| 26 et 27/06/2026 | Kermesse + spectacle de l'école. |

3^{ème} trimestre:

| | |
|-------------|---|
| 03/07/2026: | Préparation 15/08 / Comité de fleurissement |
| 15/08/2026: | Fête communale / Comité de fleurissement |
| 12/09/2026: | Pain et rillettes / Four sur toison |
| 26/09/2026 | Loto / Sou des écoles |

4^{ème} trimestre:

| | |
|-------------|---|
| 03/10/2026: | Boudin de la Sté de chasse |
| 11/10/2026: | Bilan 15/08 + Repas / Comité de fleurissement |
| 24/10/2026 | Repas des Aînés (CCAS + Four sur toison) |
| 11/11/2026 | Vin d'honneur à l'amicale des pompiers |
| 11/11/2026 | Tartes de la Bibliothèque |
| 21/11/2026 | Repas chasseurs / Société de chasse |
| 11/12/2026: | Marché de Noël / Sou des écoles |
| 20/12/2026: | Huitres de l'Amicale des pompiers |



Nos annonceurs

Ils participent au coût d'impression de votre Rignieux Info. Ce sont des professionnels dignes de confiance et que vous pouvez solliciter pour vos travaux.
Qu'ils soient remerciés ici !

ÉLECTRICITÉ **CHAUFFAGE** **PLOMBERIE**



Serge **JUENET**
Electricien depuis 1980

INDUSTRIE - VILLAS
NEUF ET RÉNOVATION

640 rue neuve - 01800 RIGNIEUX-LE-FRANC
Tél. 04.74.61.35.14 - sarl.juenet.serge@gmail.com
www.juenet-electricite.com

FURIER ÉLAGAGE

> ÉLAGUEUR GRIMPEUR CERTIFIÉ D'ÉTAT <
> TAILLES ET SOINS DES ARBRES <
> ÉLAGAGE TOUTES HAUTEURS <
> ABATTAGES DÉLICATS <



EUURL FURIER ÉLAGAGE

1 Chemin Du Village 01320 Châtenay
06 82 79 06 72
furierjulien01@gmail.com



LHERBIER Gaylord



Lg Renov
lherbierygaylord.renov@gmail.com

Plâtrerie - Peinture - Revêtements muraux & sols PVC

06 13 20 09 45 01800 RIGNIEUX-LE-FRANC

FERME DU GIROUX
RIGNIEUX-LE-FRANC

RENSEIGNEMENTS PAR SMS
06 24 75 82 25

VENTE À LA FERME

VIANDE BOVINE «SIMMENTAL»
LE MERCREDI DE 16H00 À 19H00 & LE SAMEDI DE 10H00 À 12H30
Tous les 15 jours selon disponibilités

LAIT CRU ENTIER DE VACHE
DU LUNDI AU SAMEDI PENDANT LA TRAITE DE 17H00 À 18H00



SARL FOURNAND & FILS
Tél: 04 74 61 01 05
e-mail: contact@ent-fourmand.fr
www.fournand-elegage-rhonealpes.fr
935A ROUTE DU GAILLAND 01800 FARAMANS



FOURNAND & FILS SARL

ABATTAGE-ELAGAGE-DEBROUSSAILLAGE
BOIS DE CHAUFFAGE



Kimy Boo
Photographie nature & conseils canins

Photographie Nature
Apprenez à voir sans dérangement
Balades nature respectueuses de la faune
Ateliers pratiques sur le terrain pour appréhender votre matériel
Photos de portraits & de groupes
Immortalisez vos moments en toute convivialité

Conseils canins
Vous rencontrez des difficultés avec votre chien ?
Conseils personnalisés
Éducation bienveillante
Vivre en harmonie avec votre animal
Garde féline et canine

06 72 07 98 22
Kimy boo
kimyboo@outlook.fr
Karine BERGER E.L. - 994 72 31 87
01800 RIGNIEUX LE FRANC
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



BERNARD 

MATÉRIELS AGRICOLES



MASSEY FERGUSON

01120 DAGNEUX
04 78 06 15 26

38550 ST MAURICE L'EXIL
04 74 86 27 40

01400 CHATILLON ⁵/ CHALARONNE
04 74 32 89 20

01190 CHEVROUX
03 85 51 82 84



IRRIFRANCE

Irrigation - Tracteurs - Espaces verts

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE


GEOFFRAY Didier

RIGNIEUX-LE-FRANC

04 74 61 02 97


06 74 98 38 12







Sarl P. Collinet
Génie climatique -
Chauffage - Climatisation

1 rue des Verchères - 01800 MEXIMIEUX
Tél : 04 74 61 00 67 - entcollinet@gmail.com






Sarl P. COLLINET
DEPUIS 1921



Energies renouvelables :
Bois, Granulés de bois
Pompe à chaleur, Géothermie
Solaire Photovoltaïque et
Thermique



Particulier
QualiPV 36

Industriel
QualiPV 500



ROGER MARTIN AURA
PROFESSION ENTREPRENEUR

SECTEUR AIN

BTP



INDUSTRIES



ENERGIE ENVIRONNEMENT



SERVICES



PROMOTION IMMOBILIÈRE



DOMAINE VITICOLE



« Ensemble, construisons le Présent et traçons l'Avenir »





ROGER MARTIN
PROFESSION ENTREPRENEUR



rm.aura01@rogermartin.fr

Tél. 04 74 50 24 87

365 rue de Verdemont B.P. 24 - 01540 Vonnas

06.17.09.77.66

01800 Rignieux le Franc

RÉNOVATION
CARRELAGE

Berthet
Sylvain



POZET EDDY
PEINTURE EXTÉRIEURE & INTÉRIEURE
VOLETS, PORTAILS, FENÊTRES, PERGOLAS, PORTES, RÉNOVATION



Un artisan à votre service pour vos travaux de peinture intérieure et extérieure.

- ☎ 06.83.23.21.94
- ✉ eddypzt01@gmail.com
- 📍 Ain & Est Lyonnais



Photo
Kimy boo

Détente

Aguro

| | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|--|----|----|
| | | 4 | | | | | |
| 1 | | | 14 | | | | |
| | | | | 20 | | 24 | |
| | 10 | | 58 | | | | 30 |
| | | | 59 | 56 | | | |
| | | | | | | | 80 |
| | | 50 | | | | 36 | |
| 65 | | 47 | 48 | 41 | | | |
| | 45 | | | | | | 77 |
| | | | | 71 | | | |

Complétez la grille afin de relier le 1 au 80 par un chemin de nombres consécutifs qui ne peut pas aller en diagonale.

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | | 9 | | | | | | |
| | 4 | | | | 3 | 8 | | 5 |
| | | | | | 8 | 9 | 7 | 1 |
| | 9 | 5 | 4 | | | | | |
| 4 | | | | | | | | 9 |
| | | | | | 6 | 1 | 2 | |
| 5 | 2 | 4 | 6 | | | | | |
| 1 | | 8 | 3 | | | | 5 | |
| | | | | | | 7 | | |

7 différences à trouver



Humour

C'est quand un moustique s'attaque à tes testicules que tu réalises que, pour traiter des problèmes du quotidien, la violence n'est pas la solution.

Lao Tseu

Les hommes épousent les femmes dans l'espoir qu'elles ne changeront pas. Les femmes épousent les hommes dans l'espoir qu'ils changeront. Dans les 2 cas on est déçu.

Albert Einstein

La preuve que la terre est ronde c'est que les gens qui ont les pieds plats ont du mal à marcher.

Charles Bernard

